



CENTRE DE GESTION DE LA  
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Village des Collectivités Territoriales

1 avenue de Tizé - CS 13600 - 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD CEDEX - Téléphone 02 99 23 31 00 - Télécopie 02 99 23 38 00 - E-mail : contact@cdg35.fr - www.cdg35.fr

## Accueil d'un stagiaire 2024-2025

Les collectivités d'Ille-et-Vilaine et le CDG 35 forment des futurs agents de la fonction publique territoriale chaque année. Si vous souhaitez transmettre vos savoir-faire, vous pouvez accueillir un stagiaire au sein de vos services techniques et/ou administratifs.

Nom de la Collectivité : .....

Personne à contacter : .....

Adresse : .....

Tél : ..... Courriel : .....

### Oui je souhaite former un (ou plusieurs) stagiaires :

- CHARGÉ DE MAINTENANCE TECHNIQUE POLYVALENT** (7 semaines entre septembre et mai) → *Collectivités (communes, intercommunalités...)*
- LICENCE PROFESSIONNELLE « METIERS TECHNIQUES DES COLLECTIVITES »** (15 semaines entre novembre et juin) → *Collectivités de plus de 2000 habitants*
- LICENCE PROFESSIONNELLE « METIERS DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE »** → *Collectivités de plus de 2000 habitants*
  - service à la population ET une spécialité → *Communes de plus de 2000 habitants (de novembre à juin, soit 15 semaines)*
  - si ce n'est pas possible de former sur les 15 semaines, les 2 stages peuvent être dissociés :
    - uniquement au service à la population (2 semaines en novembre, 2 semaines en décembre et 2 semaines en juin)

OU

**Choix de la spécialité :**

- Ressources Humaines
- Action sociale
- Urbanisme-Affaires foncières
- Finances-Marchés publics

- PREMICOL** - session automne 2024 : entre octobre 2024 et décembre 2024 ou janvier 2025 selon les métiers (commune de 500 à 5000 habitants). Possibilité de partager un stagiaire entre deux collectivités (à préciser)

**Choix du métier préparé :**

- Assistant de Service à la Population
- Secrétaire de Mairie
- Gestionnaire (Finances, Marchés Publics, RH, Urbanisme)

### Non je ne souhaite pas former

Pourquoi ? (merci de préciser votre décision pour nous permettre d'évaluer globalement les difficultés principales face à cette démarche)

.....  
.....

### Je réserve ma décision en fonction des éléments suivants :

.....  
.....

A retourner au Service Mobilité Emploi Compétences par mail à [formation.metiers@cdg35.fr](mailto:formation.metiers@cdg35.fr)